

SECTION G TARIFS

429 Demande de certificat d'autorisation relatif à la démolition d'une construction

Les tarifs exigés pour les permis et les certificats sont les suivants:

a) Permis de lotissement

Type d'opération cadastrale	Tarifs (\$)
Étude du projet de lotissement	150
Création, corrections ou remplacement de lot	75\$ par lot
Cadastre vertical	10\$ par lot

b) Permis de construction

Classe de bâtiment	Description	Tarifs (\$)	Dépôts 500\$ - Certificat de localisation après travaux
1.Résidentiel Habitation			
Bâtiment Principal	Nouvelle construction	750 \$	oui
	Agrandissement	300 \$	oui
	Rénovation	50 (premier 5000\$) + 5 par valeur de 1000\$ additionnel	non
Bâtiment Secondaire	Garage	150 \$	oui
	Abri d'auto permanant	100 \$	oui
	Autres types de bâtiments accessoires	50 \$	non
	Agrandissement	50 \$	non
	Rénovation	50\$ pour la valeur des travaux déclarés du premier 5000\$ et 5\$ pour chaque 1000\$ additionnels	non
	Piscine creusée	150 \$	oui
	Installation septique	250 \$	non
2.Commerce, Édifice à bureaux, Industrie			
Bâtiment Principal	Nouvelle construction	400\$ pour la valeur des travaux déclarés du premier 2500\$ et 10\$ pour chaque 1000\$ additionnels (Maximal de 1500\$)	oui
	Agrandissement	300\$ pour la valeur des travaux déclarés du premier 25000\$ et 10\$ pour chaque 1000\$ additionnels (Maximal de 1500\$)	oui
	Rénovation	300\$ pour la valeur des travaux déclarés du premier 25000\$ et 10\$ pour chaque 1000\$ additionnels (Maximal de 1500\$)	non
Bâtiment Secondaire	Nouvelle construction, agrandissement et rénovation	300 \$	non
	Stationnement, piscine, clôture, ...	300 \$	non
	Tour de télécommunication	2 000 \$	oui

c. Certificats d'autorisation

Classe de bâtiment	Description	Tarifs (\$)
Bâtiment Principal	Démolition	1 000 \$
Bâtiment Secondaire		50 \$
Bâtiment Principal	Déménagement ou déplacement de bâtiment	250 \$
Bâtiment Secondaire		25 \$
	Ouvrages ou travaux susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité ou qui empiètent dans le littoral	1 000 \$
	Ouvrages ou travaux susceptibles de modifier le régime hydrique, de nuire à la libre circulation des eaux en période de crue, de perturber les habitats fauniques ou floristiques ou de mettre en péril la sécurité des personnes et des biens.	1 000 \$
	Affichage	150 \$
	Piscine hors-terre, spa	150 \$
	Abattage d'un ou plusieurs arbres	50\$ par arbre abattu
	Travaux de déblai-remblai	100 \$
	Branchement ou débranchement aux réseaux	100 \$
	Ponceau, muret et mur de soutènement	100 \$
	Usage complémentaire à l'habitation	250 \$
	Patio	50 \$
	Clôture	50 \$
	Abri-vestibule	100 \$
	Puits, géothermie	50 \$

d. Certificat d'occupation

Type	Tarifs (\$)
Bâtiment résidentiel	50\$ par unité de logement
Bâtiment commercial ou industriel	250\$ par local

430 Tarification pour un amendement

Le requérant d'un amendement aux règlements de zonage et de lotissement de la Municipalité, à l'égard d'un immeuble dont il est ou deviendrait propriétaire, doit produire et déposer avec sa demande les sommes suivantes en chèques séparés:

- 1,000\$ à titre de frais pour l'étude et l'analyse de la demande; cette somme étant non remboursable.
- 2,000\$ pour couvrir tous les frais de publication des avis publics et autres requis par la loi; cette somme étant remboursable si la demande est refusée et ne nécessite en conséquence aucun amendement au règlement.

431 Tarification pour certificat de localisation et plan d'implantation

- Dépôt ► 500\$